

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE DE L'OUEST : QUELLES RÉFORMES POUR UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ ?

Jeudi, 24 avril 2025

INTRODUCTION

La qualité de l'éducation repose largement sur les compétences et l'engagement des enseignants. En Afrique de l'Ouest, malgré leur rôle central, ces derniers exercent souvent dans des environnements où les dispositifs de formation initiale et continue restent insuffisamment adaptés aux réalités locales et aux mutations sociales contemporaines. Les objectifs fixés pour la formation des enseignants sont parfois définis sans tenir compte des défis et obstacles auxquels les futurs enseignants sont confrontés durant leur apprentissage, les rendant ainsi difficilement atteignables.

Cette table ronde virtuelle, organisée avec le soutien de l'Ambassade d'Irlande au Sénégal, a réuni des personnalités qualifiées dans le domaine de l'éducation au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal. Elle a permis d'ouvrir un espace de réflexion collective sur les réformes nécessaires pour faire évoluer les dispositifs de formation, valoriser la profession enseignante et construire un système éducatif plus résilient, équitable et adapté aux réalités africaines.

À travers le monde, le rôle primordial de l'éducation dans la construction d'un avenir meilleur pour les populations est reconnu. Investir dans l'éducation et dans la qualité des apprentissages constitue un levier de transformation à long terme pour les sociétés. L'éducation transmet non seulement des connaissances et des savoir-faire, mais aussi des valeurs essentielles à la paix, à la sécurité et à la cohésion sociale. Pilier du développement d'une société, elle doit être dispensée par des enseignants bien formés, accompagnés et dotés des moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Or, dans certaines régions, la formation demeure insuffisante, notamment là où l'accès aux centres de formation ou même à Internet ; outil désormais incontournable pour la formation des enseignants reste limité.

Les systèmes de formation des enseignants varient d'un pays à l'autre, tant dans l'organisation des structures et institutions que dans les contenus pédagogiques. Face aux défis contemporains de la région, de nouvelles approches émergent, notamment dans des domaines tels que l'éducation en contexte de conflit ou l'intégration des technologies numériques comme outils pédagogiques. Toutefois, ces évolutions doivent s'articuler avec les réalités existantes et prendre en compte les spécificités culturelles locales.

LES PANÉLISTES INVITÉS

Claire Hazoumé, Enseignante – Associée gérante à l'École le Petit Poucet au Bénin ;

Tienvolo Silué, Inspecteur d'orientation à l'Institut national polytechnique, Félix Houphouët-Boigny (INPHB) de Yamoussoukro, Côte d'Ivoire ;

Aminata Kanté, Directrice de l'Académie d'enseignement de Bamako rive droite, Mali ;

Pr Moustapha Sokhna, Doyen de la Faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation au Sénégal.

Note : Les QUICK sont des documents courts issus des tables rondes virtuelles de WATHI. Ils présentent les principaux constats et les pistes d'action et sont destinés à alimenter le débat public, l'action collective et les décisions des autorités politiques

LES PRINCIPAUX CONSTATS

- La formation des enseignants au Mali s'organise à plusieurs niveaux. Pour le préscolaire, les enseignants sont formés à l'Institut de formation des éducateurs préscolaires (IFEP) au terme d'un cycle de quatre ans, comprenant deux années de cours théoriques suivies de deux années alternant stage pratique et perfectionnement. Pour le fondamental, la formation est assurée par les Instituts de formation des maîtres (IFM) selon un cycle de quatre ans : trois années de cours et une année de stage. L'École normale supérieure (ENS) forme quant à elle les enseignants du secondaire, mais aussi, dans certains cas, du fondamental. Elle propose notamment un cycle licence, destiné aux enseignants du fondamental, souvent issus des IFM, qui, après quelques années d'expérience, peuvent passer le concours d'entrée à l'ENS, obtenir une licence et poursuivre leur stage dans les écoles fondamentales (Fondamentale 1 et Fondamentale 2). Elle offre aussi un cycle master, dans le cadre du système LMD, pour préparer les enseignants du secondaire dans diverses spécialités. Par ailleurs, certaines formations se font directement dans les facultés, notamment pour les professeurs de droit, de comptabilité ou d'économie, qui enseignent ensuite au lycée.
- En ce qui concerne la structuration de la formation des enseignants en Côte d'Ivoire, elle s'organise selon les niveaux d'enseignement. Au préscolaire et au primaire, la formation est assurée par les Centres d'animation et de formation pédagogique (CAFOP). Les candidats, recrutés sur concours, doivent avoir au moins le Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Ils suivent ensuite deux années de formation pédagogique, à la fois théorique et pratique. Pour le secondaire, la formation varie en fonction des disciplines. Les enseignants de lettres et de sciences sont formés à l'École normale supérieure d'Abidjan, ceux d'éducation physique et sportive à l'Institut national de la jeunesse et des sports, ceux de musique et d'arts plastiques à l'Institut national supérieur des arts et de l'action culturelle, et ceux de disciplines techniques et professionnelles à l'Institut pédagogique national de l'enseignement technique et professionnel. Ces formations incluent une spécialisation disciplinaire solide, une formation pédagogique et didactique portant sur la méthodologie, la gestion de l'apprentissage et l'évaluation, ainsi qu'un stage pratique en classe. Elles comportent aussi un volet de déontologie professionnelle, intégrant le civisme, l'éthique et l'inclusion scolaire. Actuellement, on compte quatorze Centres d'animation et de formation pédagogique (CAFOP) répartis sur l'ensemble du territoire, sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de l'alphabétisation, tandis que l'École normale supérieure relève du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. En complément de cette formation initiale, l'État organise des sessions de formation continue à travers la Direction de la pédagogie et de la formation continue, représentée dans les régions par des antennes pédagogiques et de formation continue. Ces structures organisent des ateliers, des journées pédagogiques, des classes ouvertes ou encore des séminaires. Toutefois, le nombre limité d'encadreurs pédagogiques sur le terrain empêche de nombreux enseignants de bénéficier de ces dispositifs.
- Au Sénégal, l'organisation de la formation des enseignants varie selon les niveaux et les catégories. On distingue la formation des instructeurs pour les enfants de trois à douze ans, celle des professeurs de collège pour la tranche de douze à seize ans, et celle des professeurs de lycée. Il existe également les professeurs d'enseignement moyen (PEM), qui interviennent à la fois au collège et au lycée. La formation des instructeurs était autrefois assurée dans les écoles normales supérieures, devenues par la suite écoles de formation d'instructeurs, puis centres régionaux de formation du personnel de l'éducation. Ces centres, placés sous la responsabilité des inspections d'académie, elles-mêmes dépendantes de la Direction de la formation et de la communication du ministère de l'Éducation nationale assurent aujourd'hui la formation initiale des instructeurs. Les candidats y sont admis sur concours national, puis répartis dans les différents centres. Pour les professeurs de collège, la formation se déroule principalement à la Faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation (FASTEF), anciennement École normale supérieure, elle-même issue du Centre pédagogique supérieur créé dans les années 1960 avec l'appui de l'UNESCO. Les enseignants destinés à l'enseignement moyen suivent deux

années de formation après le baccalauréat pour devenir professeurs d'enseignement moyen général. Ceux qui entrent avec une licence ne suivent qu'une année de formation à la FASTEF, et obtiennent alors le certificat d'aptitude à l'enseignement moyen. Pour les professeurs d'enseignement secondaire, la formation se déroule également à la FASTEF : deux années après une maîtrise ou une licence, et une seule après un master, avec un parcours professionnalisant. Les programmes de formation comprennent la didactique disciplinaire, la pédagogie et la psychopédagogie, l'épistémologie, l'histoire liée à la discipline, les technologies de l'information et de la communication, ainsi que la législation scolaire. Les contenus varient selon le niveau : à l'élémentaire, on retrouve les mêmes composantes, mais adaptées aux spécificités du cycle. Par exemple, la didactique des mathématiques à ce niveau ne représente qu'une part relativement réduite du volume global des enseignements. En dehors de la formation initiale, des dispositifs de formation continue existent pour toutes les catégories d'enseignants. Pour les instructeurs, cela se passe dans les centres régionaux de formation ; pour les professeurs de collège, à la FASTEF ou dans ces mêmes centres ; et pour les PEM ou les enseignants du secondaire, dans leurs structures de référence. Toutefois, l'organisation de ces formations est éclatée entre plusieurs ministères à savoir Éducation nationale, Enseignement supérieur, Formation professionnelle sans dispositif national unifié de coordination, ce qui rend l'articulation globale encore imparfaite.

- Au Bénin, la structuration de la formation des enseignants est assez similaire à celle observée dans d'autres pays de la sous-région. La formation initiale, qui précède l'entrée dans la profession, a été perturbée par la fermeture des écoles normales d'instituteurs depuis la fin de l'année scolaire 2019-2020. Ces écoles devraient rouvrir à l'horizon 2025-2026, conformément au récent décret portant désignation de leurs directeurs. Une réforme est en cours, avec deux changements majeurs : le relèvement du niveau d'entrée, passant du BEPC au baccalauréat et l'allongement de la durée de formation, de deux à trois ans, dont une année entière consacrée à un stage professionnel en immersion dans les écoles. Le contenu de la formation initiale inclut des enseignements en sciences de l'éducation, didactique, psychologie de l'enfant, ainsi que les techniques et stratégies de gestion de classe et d'évaluation des apprentissages. Au niveau de l'enseignement primaire, notamment dans le secteur privé, la formation continue revêt une importance particulière. Une majorité des enseignants des écoles privées n'ayant pas suivi de formation initiale en écoles normales sont formés directement sur leur lieu de travail, par les conseillers pédagogiques, les directeurs et leurs pairs. L'État a mis en place un dispositif appelé « unités pédagogiques », qui regroupe des enseignants de plusieurs établissements. Deux fois par mois, pendant deux heures, ils se forment sur des thématiques précises, sous la supervision des directeurs, inspecteurs et conseillers pédagogiques. Historiquement, les thématiques étaient définies par le ministère, mais depuis deux à trois ans, un effort est fait pour recueillir les problématiques présentées par les enseignants sur le terrain, dans le public comme dans le privé, afin de les intégrer dans la sélection des sujets de formation continue.
- Les pays uest-africains ont dû se réinventer pour adapter la formation des enseignants aux nouvelles réalités, en particulier avec l'intégration des technologies éducatives. Dans les zones touchées par des conflits, des modules spécifiques de résilience, de gestion de classe en contexte d'urgence et de soutien psychosocial ont été intégrés à la formation des enseignants. L'approche par compétences, désormais généralisée, encourage des aptitudes transversales comme l'autonomie, la créativité, l'adaptation et la gestion de la diversité en classe. Plusieurs initiatives technologiques ont marqué cette modernisation : le projet Sankoré en Côte d'Ivoire avec plus de 600 tableaux numériques interactifs met l'accent sur l'équipement informatique des écoles et la formation des enseignants à l'utilisation de ces outils ; le Centre national d'enseignement à distance (CENED) pour le e-learning et le projet Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), qui a permis la formation à distance des enseignants et des chefs d'établissement. Les dispositifs de formation hybride, comme celui destiné aux enseignants bivalents en sciences, facilitent l'usage des outils numériques et compensent parfois le manque de matériel expérimental, permettant aux élèves de mieux comprendre les notions enseignées.
- Au Sénégal, cela fait près de trente ans que la Faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation (FASTEF) coordonne la formation à distance au niveau national, en lien avec les centres régionaux de formation. Ce dispositif couvre aussi bien la formation initiale que continue, ainsi que celle des vacataires. Les équipes conçoivent des unités d'enseignement disciplinaires, disponibles sur la plateforme en ligne de la FASTEF. Cette année, plus de 400 modules pédagogiques ont été produits et mis à disposition, rendant possible un réel impact de la formation à distance sur la formation initiale.

Cependant, l'accès à un appareil adapté reste limité : dans une équipe de 40 personnes par exemple, seules trois disposent d'un ordinateur portable, les autres utilisant des smartphones aux capacités variables. À cela s'ajoute le besoin d'une alimentation électrique continue, d'une connexion stable et abordable, ainsi que d'un programme de formation. Mettre en place cette chaîne est coûteux en temps, en énergie et en ressources financières, ce qui explique les difficultés rencontrées par les États.

- Grâce au micro Learning, on voit apparaître de tout petits modules de 1 heure fractionnés en 15 minutes adaptées à l'emploi du temps et à la charge mentale des enseignants, sur des sujets très pragmatiques et très pratiques, qui leur permettent d'apprendre plus facilement. Ces formats facilitent l'apprentissage continu des enseignants, l'autoformation au-delà de l'utilisation pédagogique des outils numériques. L'intelligence artificielle, par exemple, est en train d'être intégrée comme assistant pour aider les enseignants à organiser leurs tâches et à gérer leurs séquences de cours.
- Au Bénin, le programme scolaire en vigueur date de la fin des années 1990, début 2000. Il a donc environ 25 ans et n'a été réformé que partiellement, principalement dans des matières comme le français, la lecture-écriture et les mathématiques. Il intègre encore très peu le rapport à la pensée critique et à un apprentissage plus participatif, qui amènerait les élèves à éprouver la connaissance par des expériences concrètes et à construire leurs propres compétences.
- Sur le papier, l'approche par compétences va dans ce sens, mais dans la pratique, la réalité est différente. Les enseignants n'ayant pas eux-mêmes reçu ce type de formation, ils peinent à transmettre ces compétences. On demande aux élèves de chercher seuls puis ensemble, d'expérimenter et de trouver des solutions, mais si l'enseignant n'a pas appris à structurer sa pensée, à pratiquer l'esprit critique et à encourager la recherche, il risque de limiter rapidement l'élève et de se contenter de lui dire quoi penser.
- Former les enseignants à ces aptitudes est un processus de long terme. C'est un peu comme si on leur demande de changer en profondeur, de prendre des postures qu'ils n'ont jamais adoptées, parfois en acceptant une forme de vulnérabilité. Le temps nécessaire pour qu'un enseignant s'approprie ces compétences est important. L'insertion de la psychologie de l'enfant et la psychologie de l'éducation dans le programme des écoles de formation en Côte d'Ivoire aide les formateurs à amener chaque élève à exprimer pleinement ses idées, sans influencer ses réponses. Cette approche encourage également les évaluations individualisées ou en groupe classe, pour mieux adapter l'enseignement aux besoins.
- Depuis plusieurs années, des efforts sont faits pour former les enseignants à interagir différemment avec les élèves. En Afrique de l'Ouest généralement comme c'est le cas au Bénin, au Mali, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, le châtiment corporel est désormais interdit. Cependant, il est important de rappeler que ce n'est pas un sujet qui se règle du jour au lendemain avec un décret. Dans nos sociétés africaines, certaines pratiques restent encore profondément ancrées. Le problème en Afrique de l'Ouest est que l'interdiction du châtiment corporel n'a pas été accompagnée d'une véritable formation des enseignants à des outils de discipline positive. Pendant longtemps, le châtiment corporel a été perçu comme l'ultime outil d'autorité. Lorsque le châtiment corporel a été retiré, certains enseignants se disaient qu'ils ne pouvaient plus rien faire pour corriger ou encadrer les enfants.
- Certains parents peuvent demander aux enseignants de frapper leur enfant en cas de problème, afin de rester « alignés » avec ce qui se fait à la maison. Dans ces conditions, un enfant habitué à recevoir des châtiments corporels à la maison peut avoir du mal à reconnaître ses limites dans un cadre scolaire dépourvu de châtiment corporel. Cela peut conduire à des situations délicates : des parents, ayant autorisé l'enseignant à frapper, peuvent ensuite se plaindre ou même porter plainte si, selon eux, l'enseignant a « dépassé les limites ». D'où l'importance d'associer les parents au processus éducatif : l'enfant passe plus de temps à l'école qu'à la maison. Si les messages donnés par l'enseignant et par la famille sont divergents, il est difficile de recadrer l'élève. En revanche, lorsque l'école et la maison tiennent le même discours, l'enfant se conforme plus facilement aux règles.

RECOMMANDATIONS

- Engager des réformes structurelles, participatives et adaptatives à chaque contexte local et centrées sur l'enseignant comme acteur clé du changement éducatif : La formation des enseignants, pilier du système éducatif, doit être érigée en priorité nationale et bénéficier d'un investissement constant. Pour ce faire, les Etats sont appelés à développer une vision sur le long terme mise en œuvre avec rigueur. Il s'agit concrètement d'ouvrir ou de rouvrir les écoles normales d'instituteurs selon le calendrier annoncé, mais aussi de finaliser et d'appliquer les réformes visant à relever le niveau d'entrée et la qualité des formations offertes. Le nombre d'encadreurs pédagogiques doit être renforcé pour assurer un suivi et garantir que tous les enseignants bénéficient de la formation continue.
- Mettre en place un dispositif national de coordination permettant d'articuler la formation des enseignants entre les différents ministères concernés : Une réforme réussie sera celle qui tiendra compte des diversités culturelles, linguistiques et économiques propres à chaque pays, tout en visant une harmonisation régionale pour faciliter la mobilité et la coopération éducative. Délocaliser la formation pratique dans l'établissement de provenance des enseignants constitue une approche à privilégier par ailleurs pour plus d'impact.
- Anticiper les besoins en formation en modernisant les moyens pédagogiques et l'accès aux technologies : Lorsque l'État recrute massivement, par exemple 3 000 enseignants, il faut être prêt à les former sans pour autant vider les classes de leurs titulaires. Un dispositif de formation à distance devient alors indispensable. L'intégration des TIC dans la formation initiale et continue doit être consolidée, en levant d'abord les barrières matérielles comme l'accès à des outils numériques adaptés, l'électricité continue et une connexion Internet stable et abordable. Les États devraient négocier collectivement, au moins au niveau régional, avec les fournisseurs satellitaires pour garantir un accès fiable, y compris dans les zones reculées. Les dispositifs de formation hybride et à distance doivent être étendus et soutenus par des plateformes centralisées et performantes. L'usage de l'intelligence artificielle doit être introduit progressivement, accompagné d'une réflexion éthique et d'un cadre réglementaire clair.
- Prévoir un accompagnement pédagogique continu pour les enseignants débutants, au-delà de la formation initiale, avec un suivi rapproché par des conseillers pédagogiques expérimentés.
- Adapter les contenus et les méthodes pédagogiques : Les programmes de formation des enseignants doivent intégrer les compétences transversales notamment des compétences douces telles que l'adaptation aux contextes d'effectifs élevés ou conditions difficiles, la créativité, l'esprit critique, la communication et l'intelligence émotionnelle. La formation doit prendre en compte la psychologie de l'enfant, les différences culturelles et les stratégies pédagogiques différencierées. L'analyse et la résolution de situations complexes peuvent être introduites dès la formation initiale.
- Améliorer les conditions et la reconnaissance des enseignants : La revalorisation salariale et l'amélioration des conditions de travail sont indispensables pour réduire le stress et prévenir les débordements. Le rôle affectif des enseignants, notamment dans les petites classes, doit être reconnu et valorisé pour renforcer l'autorité bienveillante. Les autorités doivent exprimer publiquement l'importance stratégique du métier d'enseignant, qui demeure un investissement déterminant pour l'avenir des nations.

CITATIONS DES PANÉLISTES

« Si un enseignant n'a pas été formé lui-même à l'esprit critique, il risque de finir par dire aux enfants ce qu'il faut penser. » Claire Hazoumé, Enseignante, Associée gérante à l'École Le Petit Poucet au Bénin

« Former un enseignant, c'est parfois presque un reformatage de l'humain. » Claire Hazoumé, Enseignante, Associée gérante à l'École Le Petit Poucet au Bénin

« Une majorité des enseignants du secteur privé n'ont pas eu de formation initiale : ils apprennent directement sur le terrain. » Claire Hazoumé, Enseignante, Associée gérante à l'École Le Petit Poucet au Bénin

« La pandémie de Covid-19 a été un accélérateur d'innovation dans la formation des enseignants, en forçant l'intégration rapide des outils numériques. » Tienvolo Silué, Inspecteur d'Orientation à l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro Côte d'Ivoire

« Dans l'apprentissage par le numérique, ce n'est pas parce qu'un élève a accès à l'information qu'il peut en faire un savoir. C'est l'enseignant qui transforme l'information brute en savoir structuré. » Professeur Moustapha Sokhna, Doyen de la Faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation au Sénégal

« L'IA est l'un des meilleurs assistants que l'on puisse avoir aujourd'hui pour gérer la quantité de tâches derrière l'enseignement. En ce qui concerne la formation des formateurs, nous sommes également à cette frontière : explorer la technologie tout en pensant au système éthique à mettre autour. » Professeur Moustapha Sokhna, Doyen de la Faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation au Sénégal

« Enseigner, c'est donner de l'amour. » Aminata Kanté, Directrice de l'Académie d'enseignement de Bamako rive droite Mali

« Quand école et maison parlent d'une seule voix, l'enfant se conforme plus facilement. » Tienvolo Silué, Inspecteur d'Orientation à l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro Côte d'Ivoire

« Malgré les défis liés à la situation sécuritaire, la formation des enseignants se poursuit, témoignant d'une volonté de maintenir la continuité éducative. Chaque communauté s'organise de façon à permettre aux enfants de continuer à apprendre soit avec des enseignants soit avec des retraités. Les enfants déplacés sont placés en écoles d'accueil. » Aminata Kanté, Directrice de l'Académie d'enseignement de Bamako rive droite (Mali)

POUR ALLER PLUS LOIN

[VIDEO DE LA CONVERSATION](#)



Le site internet principal de WATHI

www.wathi.org



facebook.com/wathi.org/



[@WATHI_ThinkTank](https://twitter.com/WATHI_ThinkTank)



[@wathi_think_tank](https://www.instagram.com/wathi_think_tank)



[@wathi-think-tank](https://www.linkedin.com/company/wathi-think-tank)

Nos podcasts « Les Voix(es) de WATHI » sont disponibles sur :

